



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 21 décembre 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

M. François REBSAMEN, M. Michel BACHELARD, M. Jean-Patrick MASSON, M. Rémi DELATTE, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAI, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, Mme Claudette BLIGNY, M. Louis LAURENT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Jean-Paul HESSE, M. François BRIOT, M. Georges MAGLICA, M. Gaston FOUCHERES, Mme Françoise MANSAT, M. Jacques PILLIEN, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Christiane COLOMBET, M. Jean PERRIN, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Christian PARIS, M. François NOWOTNY, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Paul ROIZOT, M. Norbert CHEVIGNY, M. Philippe CARBONNEL, Mme Catherine HERVIEU, M. François-André ALLAERT, Mme Myriam BERNARD, Mme Christine DURNERIN, M. Patrick AUDARD, M. Philippe BELLEVILLE, Mme Lê Chinh AVENA, M. Nicolas BOURNY, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. Stéphan CLAUDET, Mme Nicole MOSSON.

Membres absents :

Mme Christine MASSU, M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Patrick AUDARD, M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Christiane COLOMBET, M. Pierre PRIBETICH pouvoir à Mme Colette POPARD, M. Paul LECHAPT pouvoir à M. Stéphan CLAUDET, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Didier MARTIN, M. Jean-Marc NUDANT pouvoir à M. François BRIOT, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Alain MILLOT pouvoir à M. Yves BERTELOOT, M. Jean-François DODET pouvoir à M. Rémi DELATTE, M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Gérard LABORIER.

OBJET : Admissions en non-valeur

Vu l'avis de la commission et la demande de Madame le Trésorier de la Communauté,

LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'admettre** en non-valeur divers titres de recettes devenus irrécouvrables, pour un montant total de 3 928,18 euros, se décomposant comme suit :

● **BUDGET PRINCIPAL**, pour un montant de 601,76 euros

Année 2002 : 1 titre pour 44,00 €
Année 2003 : 2 titres pour 416,76 €
Année 2004 : 2 titres pour 70 €
Année 2005 : 1 titre pour 71 €

Il s'agit de sommes inférieures au seuil de poursuite pour 3 €, non recouvrables à la suite de liquidations judiciaires pour 256 € et d'un titre émis sur un débiteur insolvable pour 342,76 €.

● **BUDGET ANNEXE DE LA DECHARGE DE PRODUITS INERTES**, pour un montant de 2 945,30 euros

Année 1992 : 6 titres pour 125,42 €
Année 1993 : 8 titres pour 173,64 €
Année 1994 : 7 titres pour 66,31 €
Année 1995 : 2 titres pour 17,53 €
Année 1999 : 1 titre pour 35,22 €
Année 2001 : 10 titres pour 603,53 €
Année 2002 : 6 titres pour 707,00 €
Année 2003 : 5 titres pour 447,00 €
Année 2004 : 6 titres pour 162,00 €
Année 2005 : 12 titres pour 529,50 €
Année 2006 : 2 titres pour 78,15 €

Il s'agit de factures d'apports de déchets inférieures au seuil de poursuites pour 55,12 €, et non recouvrables par suite de redressements et liquidations judiciaires pour 2 890,18 €

● **BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS PUBLICS URBAINS**, pour un montant de 381,12 euros.

Il s'agit d'un titre émis en 2001 sur un débiteur insolvable.

Publié le **22 DEC. 2006**
Déposé en Préfecture le

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président,
le vice-Président,

M. J. M. Guignard



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

27 DEC. 2006

